



PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 22 décembre 2020 à 9 h 09 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 1, place du Souvenir, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Stéphane Boyer, vice-président du comité exécutif, et Ray Khalil ainsi que Mme Sandra Desmeules, sous la présidence de M. Marc Demers, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif, tous via l'application Teams

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général adjoint - services de proximité, via l'application Teams, en remplacement de M. Jacques A. Ulysse, directeur général, et ce, conformément à la résolution CE-20190320-759;
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe, via l'application Teams.

CE-20201222-4023

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - RESPONSABLE ANALYSE
DU RENSEIGNEMENT - AFFAIRES JURIDIQUES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 49975, pour une période de 52 semaines, au poste de responsable analyse du renseignement au Service des affaires juridiques, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2020-5000)

CE-20201222-4024

STAGE - GESTION DES IMMEUBLES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'employé numéro 52478 à effectuer un stage rémunéré, avec une banque de 405 heures sur une période maximum de 14 semaines, au poste de stagiaire au Service de la gestion des immeubles, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-5426)

CE-20201222-4025

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES
IMMOBILISATIONS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser des crédits au montant de 6 724 \$ pour assurer le financement du salaire et des bénéfices sociaux de l'employé numéro 52478 engagé au poste de stagiaire au Service de la gestion des immeubles, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(SD-2020-5426)

CE-20201222-4026

**STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - BUREAU DU
RÉGIME DES RENTES**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Bureau du régime de rentes, soit:

la modification du poste permanent titularisé d'agent placement des caisses de retraite, classe 2, au salaire annuel de 74 874,62 \$ avec un seuil d'engagement de 56 922 \$, en un poste de conseiller professionnel placements des caisses de retraite, classe 7, au salaire annuel de 92 701,90 \$ avec un seuil d'engagement de 70 474,87 \$;

code budgétaire: 74101-131600-111150;

la promotion de l'employé numéro 51024 du poste d'agent placement des caisses de retraite, classe 2, au salaire annuel de 70 449,53 \$ (échelon 8), au poste de conseiller professionnel placements des caisses de retraite, classe 7, au salaire annuel de 74 901,56 \$ (échelon 3);

code budgétaire: 74101-131600-111150;

le paiement au titulaire du poste de conseiller professionnel placements des caisses de retraite, l'employé numéro 51024, de la différence de salaire entre la classe 2 et la classe 7, et ce, à compter du 1er janvier 2020;

code budgétaire: 74101-131600-111150;

la modification du poste permanent titularisé d'agent régime des rentes, classe 2, au salaire annuel de 59 899,70\$ \$ (27 heures par semaine) avec un seuil d'engagement de 45 537,60 \$ (27 heures par semaine), en un poste de conseiller professionnel régime de rentes, classe 7, au salaire annuel de 74 161,52 \$ (27 heures par semaine) avec un seuil d'engagement de 56 379,90 \$ (27 heures par semaine);

code budgétaire: 74101-131600-111450;

la promotion de l'employé numéro 49739 du poste d'agent régime des rentes, classe 2 (échelon 10), au salaire annuel de 59 899,70 \$ (27 heures par semaine), au poste de conseiller professionnel régime de rentes, classe 7, au salaire annuel de 61 774,47 \$ (échelon 4, 27 heures par semaine);

code budgétaire: 74101-131600-111450;



le paiement au titulaire du poste de conseiller professionnel régime de rentes, l'employé numéro 49739, de la différence de salaire entre la classe 2 et la classe 7, et ce, à compter du 1er janvier 2020;

code budgétaire: 74101-131600-111450;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2020-5476)

CE-20201222-4027

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - SÉCURITÉ INCENDIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de sécurité incendie, soit:

la reconduction du poste de chef de division administration en surplus de structure, au salaire annuel de 125 530,27 \$, et ce, pour la période du 1er janvier au 28 février 2021;

code budgétaire: 42604-221100-111120;

la prolongation de l'employé numéro 42115, au 1er janvier 2021, au poste de chef de division administration en surplus de structure, au salaire annuel de 125 530,27 \$;

code budgétaire: 42604-221100-111120;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées.

(SD-2020-5489)

CE-20201222-4028

STAGE - GESTION DE L'EAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'employé numéro 52487 à effectuer un stage rémunéré, avec une banque de 405 heures sur une période maximum de 14 semaines, au poste de stagiaire au Service de la gestion de l'eau, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-5535)

CE-20201222-4029

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser des crédits au montant de 6 724 \$ pour assurer le financement du salaire et des bénéfices sociaux de l'employé numéro 52487 engagé au poste de stagiaire au Service de la gestion de l'eau, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(SD-2020-5535)

CE-20201222-4030

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - PROCUREUR JUNIOR - RT
ET SST - AFFAIRES JURIDIQUES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 51927, pour une période de 26 semaines, au poste de procureur junior - RT et SST au Service des affaires juridiques, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-5574)

CE-20201222-4031

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - OFFICIER DE LIAISON -
CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 5829, pour une période de 45 semaines, au poste d'officier de liaison au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-5611)

CE-20201222-4032

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - OFFICIER DE LIAISON -
CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 36010, pour une période de 45 semaines, au poste d'officier de liaison au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-5613)

CE-20201222-4033

LETTRE D'ENTENTE - SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE
BUREAU EN SERVICE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
DE VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la lettre d'entente à intervenir entre le Syndicat des employés de bureau en service technique et professionnel de Ville de Laval (SCFP, section locale 1113) et la Ville de Laval



concernant la prolongation d'un emploi surnuméraire de dessinateur grade 1;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2020-5624)

CE-20201222-4034

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - PRÉPOSÉ - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 52502, pour une période de 26 semaines, au poste de préposé ressources humaines au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-5656)

CE-20201222-4035

LETTRE D'ENTENTE - SYNDICAT DES COLS BLEUS DE VILLE DE LAVAL INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la lettre d'entente à intervenir entre le Syndicat des cols bleus de la Ville de Laval inc. (SCFP, section locale 4545) et la Ville de Laval concernant le projet pilote - période d'hiver 2020-2021, modification Annexe «J» - horaires voies publiques et parcs;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2020-5710)

CE-20201222-4036

LETTRE D'ENTENTE - SYNDICAT DES COLS BLEUS DE VILLE DE LAVAL INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la lettre d'entente à intervenir entre le Syndicat des cols bleus de la Ville de Laval inc. (SCFP, section locale 4545) et la Ville de Laval concernant la modification de l'article 20.02 a), liste des employés désirant effectuer du temps supplémentaire - convention collective 2016-2021;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.



(SD-2020-5743)

CE-20201222-4037

PROMOTION - SUPERVISEUR - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 46478 engagé au poste de mécanicien véhicules et équipements au poste de superviseur gestion des véhicules et équipements au Service des travaux publics, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-5750)

CE-20201222-4038

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - PRÉPOSÉ GESTION - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 51758, pour une période de 52 semaines, au poste de préposé gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-5754)

CE-20201222-4039

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - SUPERVISEUR PROJETS - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 52184, pour une période de 52 semaines, au poste de superviseur projets au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-5794)

CE-20201222-4040

PROMOTION - SUPERVISEUR PRODUCTION ET ENTRETIEN - GESTION DE L'EAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 48763, engagé au poste de technicien environnement grade I au poste de superviseur production et entretien au Service de la gestion de l'eau, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-5790)



CE-20201222-4041	PROMOTION - CONSEILLER SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL - RESSOURCES HUMAINES
	RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:
	de promouvoir l'employé numéro 51386, engagé au poste de préposé ressources humaines au poste de conseiller santé et sécurité du travail au Service des ressources humaines, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.
	(SD-2020-5850)
CE-20201222-4042	PROMOTION - CHEF DE DIVISION SYSTÈMES GÉOMATIQUES - CENTRE D'EXCELLENCE EN GÉOMATIQUE
	RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:
	de promouvoir l'employé numéro 51177, engagé au poste d'analyste en technologies de l'information au poste de chef de division systèmes géomatiques au Centre d'excellence en géomatique, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.
	(SD-2020-5818)
CE-20201222-4043	SUSPENSION - ÉLECTRICIEN - GESTION DES IMMEUBLES
	RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:
	de suspendre sans solde, pour une période de 3 jours ouvrables, l'employé numéro 49301 engagé au poste d'électricien en signalisation au Service de la gestion des immeubles, et ce, conformément au présent sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 21 décembre 2020.
	(SD-2020-5883)
CE-20201222-4044	APPROBATION - ENTENTE
	RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:
	d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et l'employé numéro 52246;
	d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.
	(SD-2020-5863)



À 9 h 36, M. Marc Demers, maire et président du comité exécutif, quitte son siège.

CE-20201222-4045

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
PROCÉDURE DE CONSULTATION ÉCRITE - RÈGLEMENT
D'URBANISME

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de remplacer les assemblées publiques de consultation tenues lors d'une modification à un règlement d'urbanisme par des consultations écrites et virtuelles, et ce, pour une période d'un an ou jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire.

(SD-2020-5547)

À 9 h 50, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, conseiller et
vice-président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe